

SANCTUS

Je n'indique pas toujours quand ce sont les mêmes mots, v. g. Dominus, qu'on chante toujours ; Do—*minus* et d'autres encore.

Sa — *baoth*. Be — *nedictus*... in no — *mine* Do — *mini*.

Mêmes causes, mêmes effets.

AGNUS DEI

Mi — *serere* A — *gnusDe* pecca — ta — *mundi* mi — *serere* nobis.

I — *temis* — *saest*.

Ite — *mis* *saest*.

De — *ogra* — *tias*.

N'est-il pas vrai que si nous mettions en pratique les principes énoncés plus haut et les règles d'une bonne lecture, on pourrait éviter toutes ces fautes et bien d'autres encore. Est-ce trop exiger que de demander cette amélioration dans notre chant ? Le clergé et la classe instruite en général ne pourraient-ils pas entreprendre cette réforme avec pleine confiance de succès ? Notre goût esthétique est-il tellement perverti que nous ne voyions pas la nécessité de cette réforme ? ou plutôt serait-ce la paresse de l'entreprendre ? Dans tous les cas, les deux causes sont mauvaises ; et au lieu de chercher à nous vanter en toute occasion de notre *foi* et même de notre *savoir-faire*, avouons que nous sommes avant tout mondains, n'aimant que la musique théâtrale et négligant complètement le chant officiel de la Sainte Eglise.

Je sais ce que je dis. Il y a tout un programme d'indiqué, au Vespéral du diocèse, pour neuvaines de saint François-Xavier pendant le Carême : quelles sont les paroisses qui le suivent ? ne voit-on pas des églises, qui devraient donner l'exemple aux autres, le mettre de côté complètement : pas un mot de plain-chant, excepté le verset Panem de celo et le psaume Laudate : tout le reste est de la musique ; pas un mot de chant de pénitence, pas même *Parce Domine* qui est cependant obligatoire dans le diocèse. On fait la même chose dans les retraites : plus de chants de pénitence, v. g. Miserere,